

**Ministère du Travail et de la
Lutte contre le Chômage**



Entrepreneuriat : culture et création d'opportunités

**Dispositif innovant d'accompagnement des
demandeurs d'emploi candidats à l'auto-emploi**



Présentation du SPE du Gabon

- **Rappel du cadre institutionnel du PNPE**



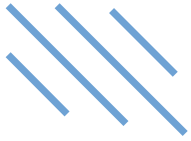
Créé par la loi n° 010/2022 du 05 août 2022, le Pôle National de Promotion de l'Emploi est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie de gestion administrative, technique et financière.



Le Pôle National de Promotion de l'Emploi a pour mission de contribuer pour le compte de l'Etat à l'insertion et à la réinsertion professionnelle des personnes à la recherche d'un emploi.

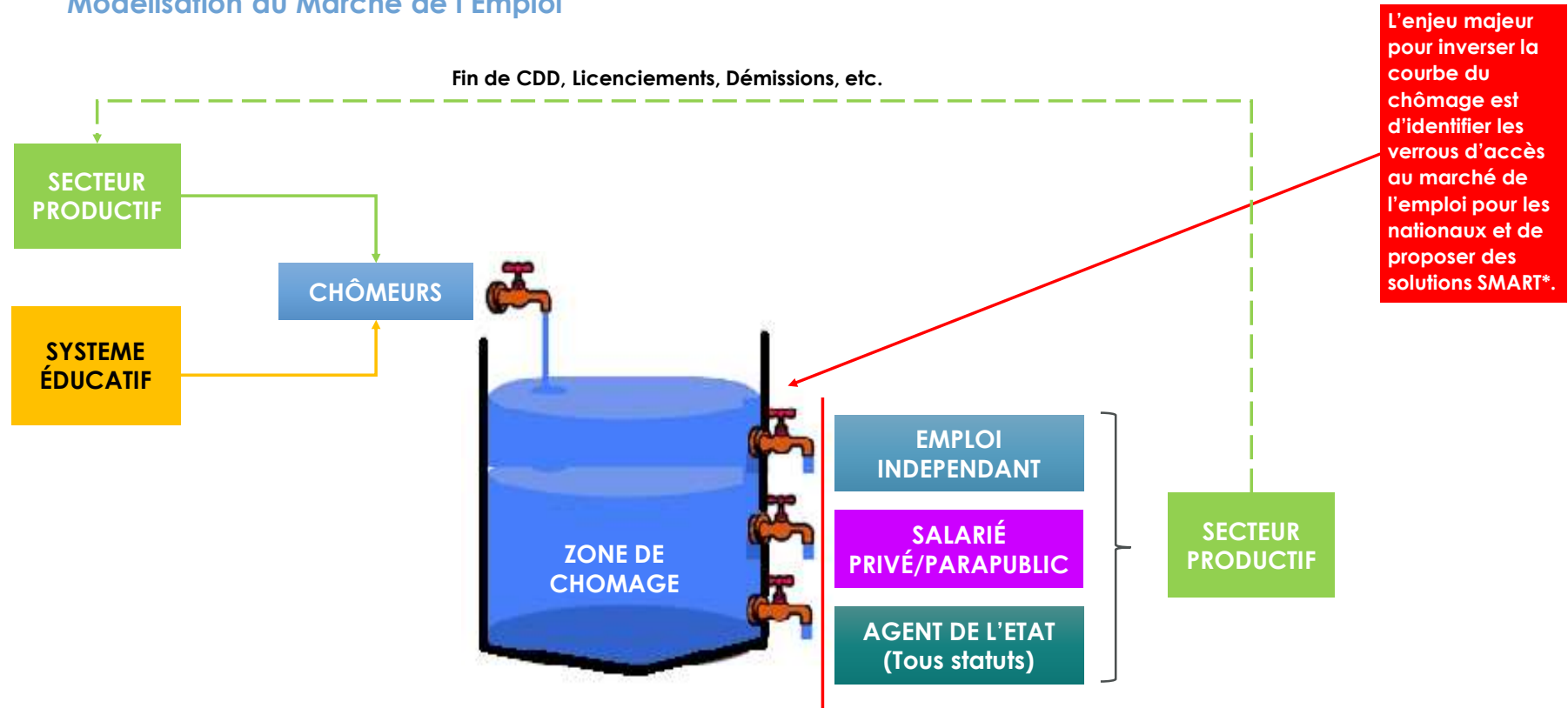
Les prérogatives et les actifs dont jouissaient le Fonds d'Aide à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelle et l'Office National de l'Emploi ainsi que leurs passifs sont transférés au Pôle National de Promotion de l'Emploi.

Le PNPE met en œuvre toutes les mesures spécifiques arrêtées par le Gouvernement en faveur de l'emploi.

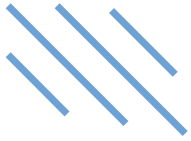


Rappel du contexte

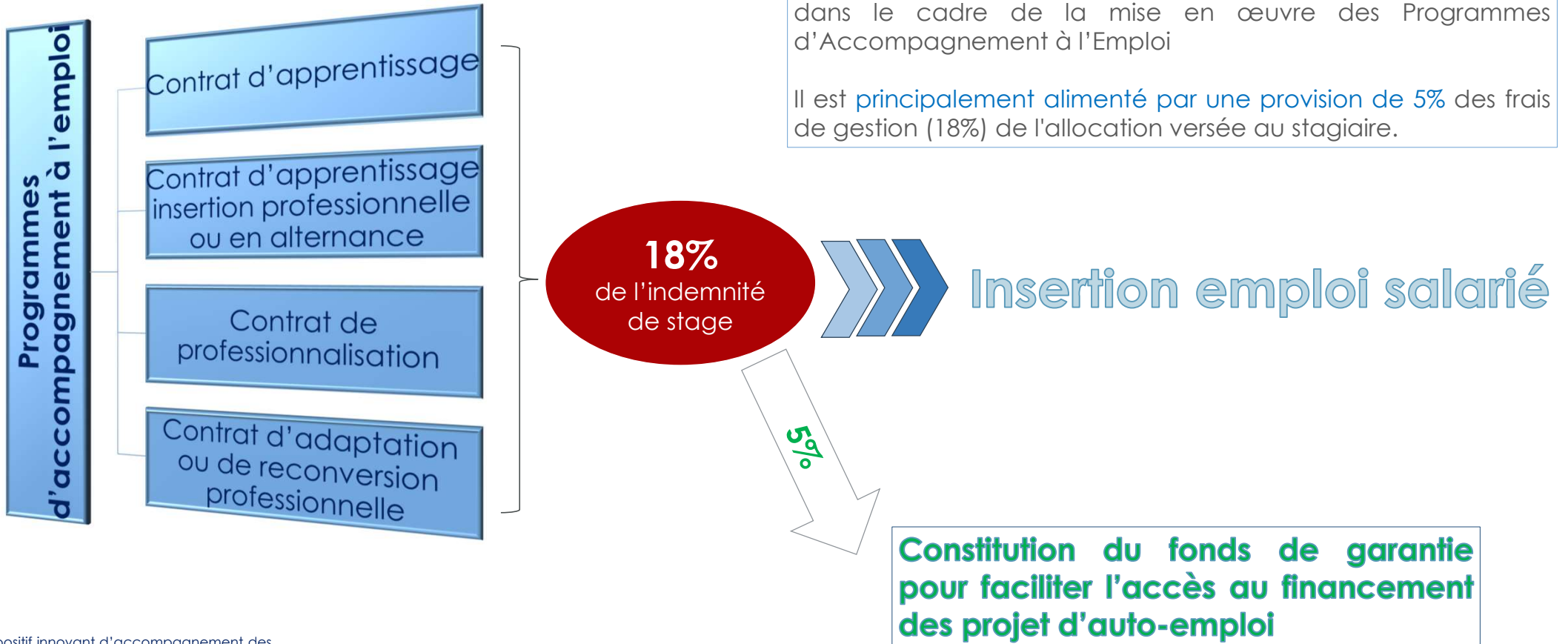
Modélisation du Marché de l'Emploi

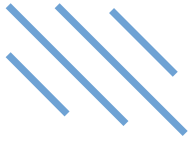


***SMART** : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini



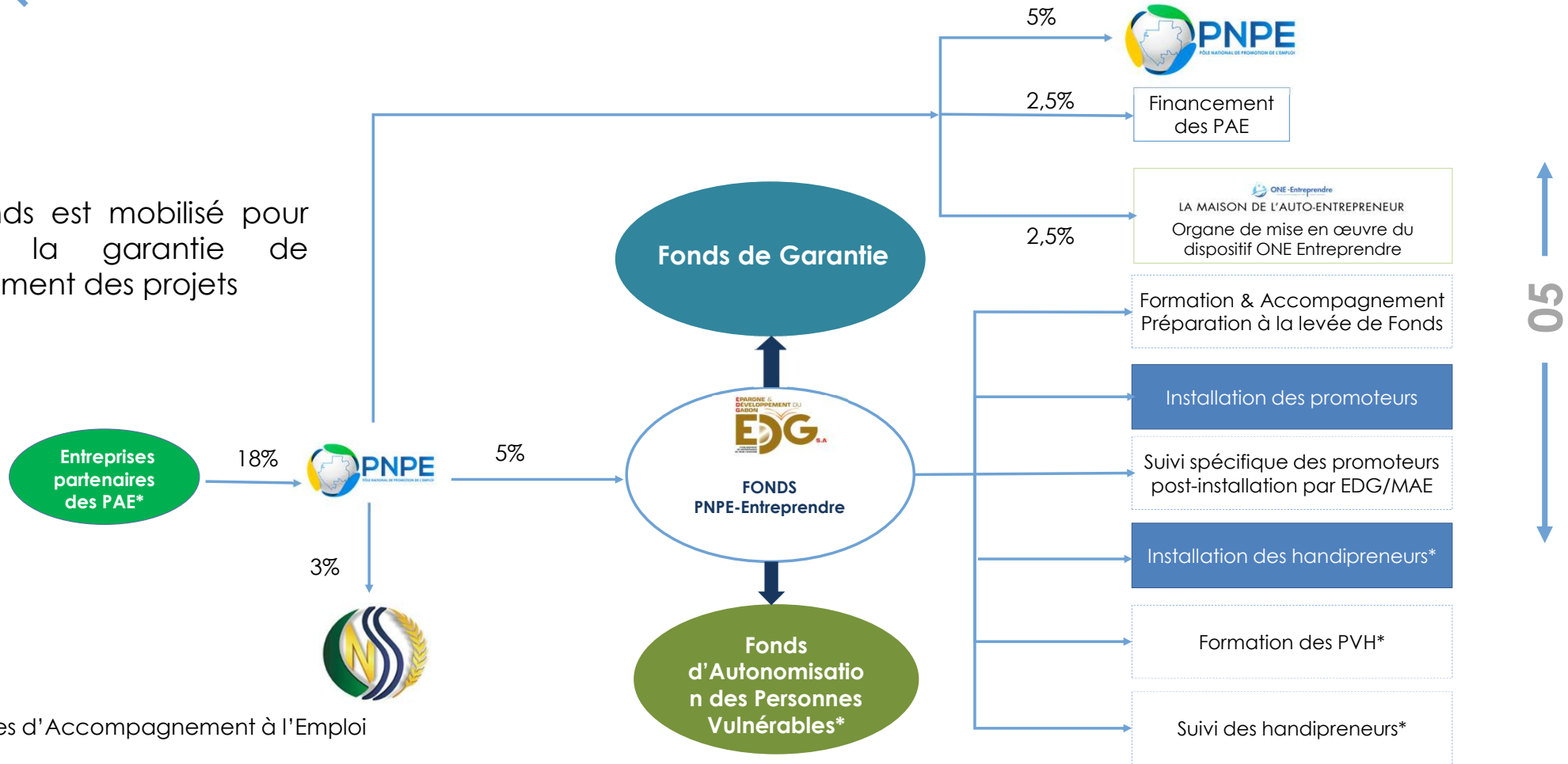
Mécanisme de constitution du fonds de garantie





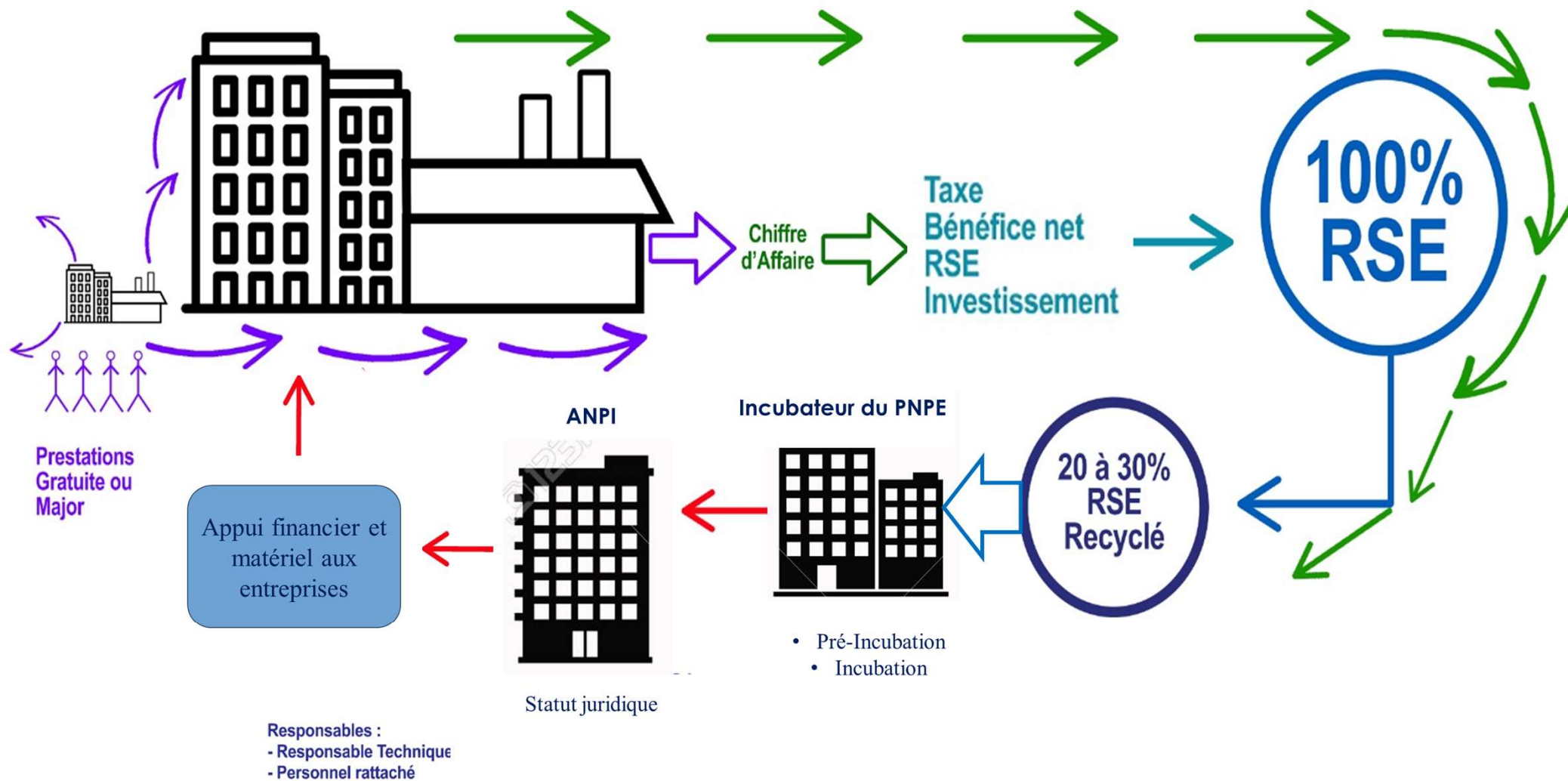
Mécanisme de constitution du fonds de garantie (3/3)

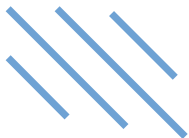
Ce Fonds est mobilisé pour assurer la garantie de financement des projets



* Programmes d'Accompagnement à l'Emploi

* En collaboration avec les services compétents de la Direction Générale des Affaires Sociales





Multipliez vos opportunités d'emploi



➤ Espace Employeur



➤ PNPE



➤ Espace demandeur

www.pnpe.ga

MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION